Ville de Niederbronn les Bains

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Madame Emmanuèle RONDIER

Profession : MICROBRASSEURS CHOP'LA

Domicilié(e) : 10,RUE DES VOSGES 67350 LA WALCK VAL DE MODER (Bas-Rhin)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 1 et 3 catégorie à NIEDERBRONN LES BAINS PLACE DU BUREAU CENTRAL.

Du 26 octobre 2025 à 10 heures 00

Au 26 octobre 2025 à 17 heures 00

Pour le motif MARCHE D'AUTOMNE ET DU TERROIR

Veuillez agréer, Madame le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 13 octobre 2025

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire NIEDERBRONN-LES-BAINS

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-I et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu l'avis de la Gendarmerie : FAVORABLE ~~DEFAVORABLE~~

15 OCT. 2025

Major Jérôme MARTIN
Commandant de Brigade
Gendarmerie de
NIEDERBRONN Les BAINS - REICHSHOFFEN

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Madame Emmanuèle RONDIER 10, RUE DES VOSGES 67350 LA WALCK VAL DE MODER (Bas-Rhin) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 1 et 3 catégorie.

Du 26 octobre 2025 à 10 heures 00 Au 26 octobre 2025 à 17 heures 00

Pour le motif MARCHE D'AUTOMNE ET DU TERROIR à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Niederbronn-Les-Bains 342/CF, le 13 octobre 2025

VILLE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS (Bas-Rhin)

Pour le Maire
l'adjoint délégué

Bruno WALD